

5. Discussion

Benoît Pruche

Volume 4, Number 1, avril 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203069ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203069ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Pruche, B. (1977). 5. Discussion. *Philosophiques*, 4(1), 136–137.
<https://doi.org/10.7202/203069ar>

5. DISCUSSION

par Benoît Pruche

Chercher un « absolu » d'ordre abstrait en morale, comme science régulatrice des moeurs humaines, est sûrement, comme d'ailleurs l'a fait remarquer Robert Nadeau, voué à l'échec : on ne voit pas, de ce point de vue, de « principe » qui puisse jouer le rôle d'axiome indiscutable. Y en aurait-il que l'on retournerait, du fait même, à une conception déductive de la morale, voire géométrique, et donc à une morale de l'impératif et de l'obligation, ou de la pression sociale, en tous cas extrinsèquement et arbitrairement contraignante : une suite de « il faut que » et de « on doit », un catalogue de choses à faire ou à ne pas faire, dont on a tant souffert au Québec.

Mais, selon nous, on peut découvrir un « absolu » d'ordre concret, normatif pourtant d'un comportement humain viable, dans le fait que tout homme veut être heureux et cherche le bonheur. Ce caractère, psychologiquement indiscutable, très général et par conséquent universel de « fait », permet de l'ériger philosophiquement en absolu que nous qualifions « d'existentiel », tout en faisant remarquer que s'il est vécu comme contraignant, ce ne peut être que de l'intérieur, comme poussée interne de l'élan vital en tout homme, et qu'à ce titre une morale de l'épanouissement intégral de tout le potentiel humain doit être possible non

dans l'ordre de la déduction, mais de l'invention, de la recherche et du cheminement personnel et communautaire. En conséquence, un tel épanouissement, s'il se veut authentiquement humain, ne peut qu'être libre et engager une conception du libre, la morale s'affirmant alors en créativité et proposition et non, bien sûr, en imposition, comme apprentissage de la réalisation humaine dans le sens des plus grandes dimensions de l'homme et l'éducation morale se ramenant à l'éducation de la liberté, toujours limitée, pour chacun, au plan individuel, par la liberté d'autrui et, au plan communautaire, par la volonté commune du groupe d'assurer la meilleure réalisation de son potentiel vital au service de tous.

Université de Sherbrooke